



En Creuse... naturellement



FAMILLE ■ Encore très marginale, la demande d'accouchement moins médicalisé existe en milieu rural

Mon futur bébé n'est pas un numéro

De plus en plus de parents construisent des projets de naissance en dehors de l'hôpital. En Creuse, il est quasiment impossible d'accoucher chez soi, mais on peut tendre vers plus de « naturel ».

Julien Rapegno

julien.rapegno@centrefrance.com

« L'hôpital, c'est l'usine ! », lâche Manuela, 27 ans, et maman de deux enfants. Cette jeune femme du plateau de Millevaches était restée sur un mauvais souvenir : une opération à 18 ans. Autre paramètre qui l'a amenée à mettre au monde ses enfants hors de la maternité : Son compagnon est originaire des Pays-Bas où 30 % des naissances ont lieu à domicile. De la grossesse, les Bataves n'ont jamais fait une maladie !

Aux Pays-Bas, la maternité n'est jamais loin

Il y a aussi une école française d'accouchement naturel, promue par le Dr Michel Audent (qui exerce aujourd'hui à Londres) et le Dr Max Ploquin, de Châteauroux. En France, il y a moins de 2 % de naissances en dehors des maternités. La tendance est à la hausse, mais le modèle des Pays-Bas, où l'on n'est jamais à plus de dix minutes d'un bloc opératoire, est-il transposable dans nos régions ? En sachant que le maillage des maternités rurales, s'est bien relâché depuis les années 1970. Restriction budgétaire oblige.

Rares sages femmes

Des accouchements « sauvages », comme celui de Virginie Chavance à Mérinchal (lire ci-contre), sont-ils pour autant appelés à se multiplier ? L'accouchement à domicile est légal en France. L'obstacle principal est le manque de sages femmes libérales acceptant de le pratiquer. Elles ne seraient que soixante sur toute la France. Avec une très forte pression : les jeunes sages-femmes sont confrontées à des tarifs d'assurance prohibitifs. En Creuse, ce sont deux sages-femmes de Périgieux qui interviennent « hors hôpital ». La distance nécessite de trouver un compromis entre la maternité et le domicile. Manuela, par exemple, a loué un « gîte situé à 5 minutes de l'hôpital de Brive ». Si la sécurité maximale est recherchée par la plupart des familles, la



SAINT-MOREIL. Dans le cabinet d'Isabelle Lequitte, accompagnatrice en périnatalité. PHOTO MATHIEU TIJERAS

➔ CES MAMANS ONT ACCOUCHÉ HORS DE L'HÔPITAL

MAUD HENNEBIQUE-CANNAVO, 28 ANS, CHÂTELUS-MALVALEIX ■ « Mon premier accouchement s'est déroulé en maternité : j'avais 22 ans, j'avais

besoin de sécurité et il s'est très bien passé. Pour mon second, j'ai eu envie de plus d'intimité et d'aller puiser en moi toutes les capacités nécessaires pour mettre au monde. Je voulais aussi que la sage-femme accompagnant ma grossesse soit celle qui m'accouche. Accoucher en dehors de l'hôpital, c'est d'abord une relation de confiance entre la sage-femme et la maman, qui doit faire preuve d'une certaine maturité : on se retrouve seule face à soi-même. Dans mon cas, il y a eu une rencontre avec une famille, impliquée dans une association de parents, qui m'a proposé de m'accueillir pour l'accouchement dans une maison d'amis située à 40 minutes du CHU de Limoges. Je devais y passer 15 jours, mais Nour est arrivé au bout de trois jours. À aucun moment je n'ai eu peur. Mon compagnon était un peu réticent, mais il est désormais convaincu. Nous avons vécu l'accouchement en famille. Ma fille aînée était avec nous. J'ai pu choisir la position idéale pour moi et j'ai vécu ensuite trois jours de peau à peau avec Nour. »



VIRGINIE CHAVANCE, 30 ANS, MÉRINCHAL ■ « Après mon premier accouchement, qui a été difficile et très médicalisé, j'ai cherché à comprendre. J'avais fait des erreurs d'hygiène de vie. Quand j'ai décidé d'accoucher à la maison, je me suis bien préparée, je me suis mise à l'écoute de mon corps et j'ai fait confiance à mon ressenti. J'ai suivi un cursus d'accompagnante en périnatalité selon les principes de la naturopathie et une préparation à l'accouchement avec le Dr Max Ploquin, à Châteauroux. J'étais hyperpréparée. J'étais en confiance

et j'ai senti que mon bébé voulait naître à la maison. Nous habitons à une heure de la maternité et il n'y avait pas de sage-femme libérale pouvant intervenir jusqu'à Mérinchal. Avec mon compagnon, nous avons donc envisagé un accouchement sans assistance médicale. Ma sœur a accepté de nous aider ainsi qu'une élève sage-femme. Nous avons installé une piscine dans la maison, mon compagnon a participé activement. Ça s'est passé en douceur et mon accouchement n'a rien coûté à la Sécu. Cela dit, je ne conseille à personne d'accoucher sans sage-femme. Pour nous, c'était un choix par défaut. ■

« surmédicalisation » de l'accouchement provoque aussi de la défiance, accompagnée pour certaines femmes de la volonté de vivre plus intensément la naissance. Le premier degré de cette recherche de « naturel » est souvent le refus de la péridurale.

Un accompagnement « émotionnel »

L'aboutissement de la démarche n'est pas d'accoucher au coin du cantou, comme au XIX^e siècle. Simplement, Manuela ou Florence, de Peyrat-le-Château, ne se sentent pas en phase avec les parturientes qui demandent « à avoir la télé en salle d'accouchement pour ne pas rater leur série préférée ». Elles ont choisi d'être accompagnées avant et après l'accouchement : « Autrefois, les femmes étaient plus entourées », observe Isabelle Lequitte, accompagnatrice en périnatalité installée à Saint-

Moreil. La mobilité professionnelle fait que les jeunes femmes accouchent aujourd'hui loin de leurs proches.

Isabelle Lequitte ne veut pas prendre le rôle des grands-parents, ni des sages-femmes : « Une naissance provoque plein de bouleversements, pas seulement hormonaux. J'aide les parents sur le plan émotionnel. Les sages-femmes préparent à l'accouchement mais n'ont matériellement pas le temps de prendre en charge cet aspect. »

À Saint-Moreil, les jeunes parents viennent échanger sur leur vécu avant et après la naissance. L'envie d'un accouchement naturel rejoint souvent un choix plus ou moins prononcé pour les médecines douces ou alternatives. À Mérinchal, Virginie Chavance, infirmière DE, propose d'accompagner les parents selon les principes de la naturopathie. ■

« Une salle nature est en projet au CH de Guéret »

Le Dr Michel Kapella, gynécologue-obstétricien, exerce au centre hospitalier de Guéret et au CHU de Limoges.

■ **Quelle est votre position sur les formes d'accouchement moins médicalisées ?** Il y a une réflexion déjà bien engagée à Guéret sur l'opportunité de développer des nouvelles approches plus nature. Nous proposons déjà des séances de préparation en piscine. Cela correspond à une attente de la population. Il y a une envie de retour aux sources et d'une démarche médicale moins intrusive. Je suis convaincu que de se positionner sur ce créneau peut renforcer l'attractivité de la maternité de Guéret. Nous avons un projet de création de salle nature, où les femmes pourront choisir leur position et une atmosphère tamisée.

■ **Est-ce qu'une maison de naissance accolée à la maternité, où l'accouchement est placé sous la responsabilité des sages-femmes est envisageable ?** Ces maisons de naissances sont encore au stade expérimental en France. C'est un investissement conséquent. Mais moins de médicalisation, ça veut dire que le coût global de l'accouchement diminue. Personnellement, je suis favorable au fait d'ouvrir les plateaux techniques aux sages-femmes libérales, qui peuvent ainsi accompagner les



GYNÉCO. Le Dr Michel Kapella. J-C CHATAGNEAU

femmes jusqu'à la naissance.

■ **Y a-t-il des réticences dans votre maternité face à ces nouvelles tendances ?** La perception est évidemment différente selon les générations. Pour certains professionnels, il y a la crainte que cette demande ne soit qu'une mode. D'autres veulent cadrer ces pratiques, car ils redoutent d'être confrontés à un public très exigeant. Qui formuleraient, par exemple, des demandes fantaisistes.

■ **Quel est votre point de vue sur l'accouchement à la maison ?** Je pense qu'il ne faut pas faire n'importe quoi. Depuis les années 1970, nous avons réussi en France, grâce au développement des maternités sur tout le territoire, à réduire très fortement les risques de mortalité liés à l'hémorragie de la délivrance. Il ne faut pas revenir en arrière. ■